

CAEN, le 23 MAI 2013

## DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE FINANCES ET MOYENS DIRECTION JURIDIQUE ET DES FINANCES

Service Juridique Tél: 02 31 57 10 48

Fax: 02 31 57 10 39

Monsieur le Président de L'Association des Distributeurs de Matériel Incendie et Services Services administratifs Domaine de la Métairie Dubraud 33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE

Dossier suivi par Ludovic CHEDOT ☎: 02.31.57.10.48

E-mail: ludovic.chedot@calvados.fr

Envoi recommandé avec A.R.

Monsieur le Président.

Vous avez attiré à plusieurs reprises mon attention sur le fait que certains pouvoirs adjudicateurs exigeaient des candidats, dans le cadre de leur procédure relative à la vente, la pose et l'entretien d'extincteurs, une certification APSAD sous peine d'irrecevabilité de leur candidature. Vous me demandez, par conséquent, de reconnaître comme équivalence l'adhésion à la charte ADMIS SERVICES.

Je tiens à vous préciser que mes services n'ont pas, dans les dernières consultations correspondantes, exigé pour juger de la capacité des candidats, une telle certification au stade de la candidature ni même au stade de l'offre.

Néanmoins, si cette situation venait à se présenter, je ne manquerai pas de rappeler à mes services la nécessité d'admettre la preuve de la capacité par tout moyen équivalent.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président du conseil général et par délégation Le Directeur Général des Services

Frédéric OLLIVIER

Adresse postale : BP 20520, 14035 CAEN Cedex 1

23, 25, bld Bertrand - 14000 CAEN - Tél : 02 31 57 14 14